

PLAN SANTÉ 79

Stratégie et plan d'actions



LE PLAN SANTÉ

79

Le Département, en collaboration étroite avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Conseil départemental de l'ordre des Médecins, s'est engagé dans la construction d'une stratégie pour pérenniser et renforcer la présence de professionnels de santé en Deux-Sèvres.

Depuis plusieurs mois, cette démarche concertée s'appuie d'abord sur un travail important de diagnostic.

Au-delà des données statistiques de la démographie médicale, des enquêtes auprès des Deux-Sévriens, des professionnels de santé, des étudiants en médecine et des élus ont permis de mieux cerner les besoins mais aussi les enjeux auxquels doit répondre ce plan d'actions. Au total, 1 830 usagers, 225 médecins, 98 internes, 150 élus ont répondu et 32 entretiens individuels ont été menés.

Pour attirer et conserver des professionnels de santé en Deux-Sèvres, l'attractivité dans toutes ses dimensions est centrale. Celle de l'exercice professionnel lui-même d'abord, qui se veut plus collectif et centré sur le soin, celle d'un territoire agréable et doté d'infrastructures performantes, ou encore l'attractivité des conditions d'accueil pour le professionnel mais aussi sa famille. Le dispositif doit activer chacun de ces leviers.

Ce sont ces premiers constats qui ont guidé les partenaires mobilisés dans le recensement des initiatives existantes, puis la construction d'actions nouvelles, favorisant la séduction et l'accueil de nouveaux praticiens en Deux-Sèvres. L'effort doit porter sur de multiples facteurs.

Face à la multiplicité des enjeux, les acteurs du monde de la santé comme les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour préserver une offre de soins suffisante et de qualité en Deux-Sèvres. Cette stratégie s'appuiera sur cette mobilisation collective, dont la coordination permanente permettra d'agir efficacement tout au long de la carrière des professionnels de santé.

Parce que la santé est indissociable de notre qualité de vie, le Département et ses partenaires s'engagent avec force dans ce plan d'actions ambitieux.



SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| Axe 1 : | |
| Le Département et les collectivités partenaires | 4 |
| Valoriser le capital "qualité de vie" | 5 |
| Moderniser, favoriser et pérenniser l'installation | 6 |
| Démarcher les médecins et promouvoir le territoire | 7 |
| Axe 2 : | |
| Les collectivités partenaires des professionnels | 8 |
| Favoriser l'exercice regroupé et coordonné | 9 |
| Soutenir les innovations en santé | 10 |
| Impulser l'appui des collaborateurs et partenaires | 11 |
| Axe 3 : | |
| Le Département partenaire des institutions | 12 |
| Promouvoir la filière médicale | 13 |
| Former nos professionnels de santé | 14 |
| Développer la recherche | 15 |
| Axe 4 : | |
| Le Département partenaire des acteurs institutionnels | 16 |
| Échanger, accompagner et conseiller | 17 |
| Mobiliser, communiquer et coordonner | 18 |



AXE 1

Le Département et les collectivités partenaires



PROMOUVOIR & ANCRER : UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES PROFESSIONNELLS ET LEUR FAMILLE

OBJECTIF

➤ L'objectif de ce premier axe est de capitaliser sur l'attractivité du territoire afin d'attirer et de retenir les professionnels de santé et leur famille dans les Deux-Sèvres. Nos partenaires privilégiés sont principalement les acteurs du territoire : les communes et les intercommunalités, pôle emploi et les entreprises, les institutions associatives, les structures

culturelles et sportives, les commerces, etc.

En interne, nos collaborations sont à entreprendre avec le tourisme, la communication, la direction de l'Enfance et de la famille du Département, le patrimoine, etc.



AXE 1 /

THÉMATIQUE : VALORISER LE CAPITAL "QUALITÉ DE VIE"

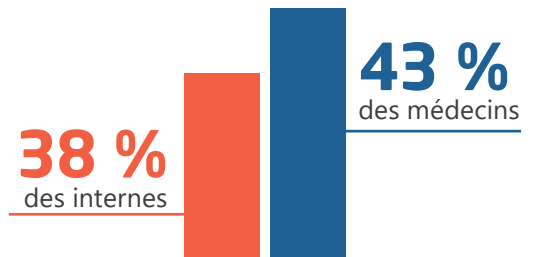
L'intégration des professionnels et de leur famille dans le territoire est un élément central pour favoriser une installation pérenne. Les étudiants et les médecins installés sont nombreux à citer les facteurs de vie personnelle comme essentiels dans le choix de leur lieu d'exercice.

Permettre au conjoint de construire sa carrière sur le territoire, créer un attachement par l'intermédiaire des activités associatives mais aussi simplifier les démarches inhérentes à l'arrivée d'une famille dans un nouveau territoire apparaissent comme des leviers nécessaires à activer pour attirer ces professionnels.



Moi je suis libre de travailler où je veux, alors je suivrai mon conjoint là où il ira... [...] C'est la vie de famille le plus important...

Les facteurs personnels ont été ou seront les plus déterminants dans le choix du lieu d'installation pour



| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| DYNAMISER LA RECHERCHE D'EMPLOI DU CONJOINT | <ul style="list-style-type: none"> Accompagner à la recherche d'emploi Créer une plateforme interactive d'emploi en ligne | CD / Intercommunalités |
| PROMOUVOIR LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPORTIVE ET TOURISTIQUE | <ul style="list-style-type: none"> Imaginer des box activités, week-ends touristiques Distribuer des mallettes d'accueil pour les internes | CD |
| AIDER À LA GESTION DE LA VIE FAMILIALE | <ul style="list-style-type: none"> Trouver des places dans les crèches et les écoles Mettre à disposition un temps d'assistantes maternelles | Communes / Intercommunalités CD |

AXE 1 /

THÉMATIQUE : MODERNISER, FAVORISER ET PÉRENNISER L'INSTALLATION

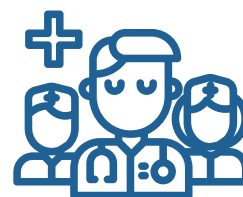
Offrir le meilleur accueil aux professionnels par un accompagnement global de l'installation favorise bien entendu l'ancrage au territoire. En effet, la plupart des professionnels rencontrés, bien qu'aïdés dans le cadre de leur installation sur des démarches proprement professionnelles et administratives, grâce à leurs confrères et les conseils des ordinaires, à l'Agence Régionale de Santé ou à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, aspirent parfois à être soutenus plus globalement et individuellement.

Il s'agit notamment des démarches pour trouver un logement ou un local, mais aussi de s'intégrer dans l'écosystème de santé local.

Cet accueil peut débiter bien en amont de l'installation, auprès des stagiaires accueillis en Deux-Sèvres. S'adapter aux besoins individuels pour offrir l'accompagnement le plus complet qui soit en prenant en compte toutes les facettes de la vie



S'installer c'est vraiment angoissant. Et c'est pas simple... C'est ni simple, ni facile.



50 %

des médecins installés estiment avoir été accompagnés mais principalement par des confrères ou sur le propre de leur activité professionnelle.

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| ACCUEILLIR : "BICHONNER" LES INTERNES | <ul style="list-style-type: none">○ Aider au logement pour les stagiaires○ Organiser des soirées d'internes | CD / Intercommunalités CDOM / CD / Hôpitaux |
| ACCOMPAGNER DANS L'INSTALLATION | <ul style="list-style-type: none">○ Guichet unique d'information et d'accompagnement des professionnels de santé○ Cellule d'accompagnement individualisé○ Promouvoir les groupes de pairs | ARS / CPAM CD/ Intercommunalités CPTS / MSP |
| PÉRENNISER LA CARRIÈRE | <ul style="list-style-type: none">○ Aider financièrement à l'installation (aides incitatives et conventionnelles en zones d'intervention prioritaires et zones d'accompagnement complémentaires)○ Accompagner financièrement à l'installation | CPAM / ARS CD |



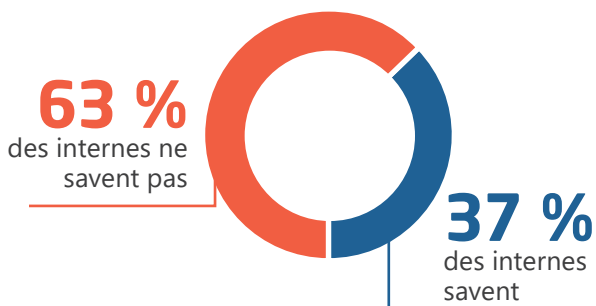
AXE 1 /

THÉMATIQUE : DÉMARCHER LES MÉDECINS ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Les professionnels s'installent très souvent à proximité de leur lieu d'études, dans un territoire qu'ils connaissent. Pour dépasser ce constat, il faut donc aller hors de notre territoire à la rencontre des étudiants, des futurs professionnels et des professionnels installés afin de faire connaître les Deux-Sèvres comme une localisation professionnelle attractive.

Les Deux-Sèvres accueillent des internes des universités limitrophes lors de leurs stages qui sont des cibles à capter particulièrement. Mais notre action en matière de notoriété et de promotion ne doit pas se limiter à ceux-ci et rayonner plus largement, en s'appuyant sur la dynamique engagée depuis plusieurs années en matière de communication touristique.

Y a t'il une ville dans laquelle vous souhaiteriez vous installer professionnellement ?



On peut avoir le plus beau territoire du monde. Si personne ne le sait, personne n'y viendra...

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| ALLER À LA RENCONTRE DES ÉTUDIANTS ET DES PROFESSIONNELS | <ul style="list-style-type: none">○ Créer un site internet "Santé 79" | CD / Intercommunalités |
| MÉDIATISER, COMMUNIQUER ET ÊTRE ACCESSIBLE | <ul style="list-style-type: none">○ Aller à des congrès et avoir des stands | CD / Intercommunalités |

2

AXE 2

Les collectivités partenaires des professionnels



COORDONNER & FACILITER : DES CONDITIONS D'EXERCICE, DES CARRIÈRES ATTRACTIVES

OBJECTIF

➤ L'objectif de ce second axe est de proposer aux professionnels les conditions d'exercice qu'ils recherchent, d'être facilitateur de leurs projets et de structurer leurs tâches professionnelles autour de leur cœur de métier. Nos partenaires privilégiés dans le cadre de cet axe sont les acteurs de la santé : l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), les centres de santé, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), les Communautés Professionnelles

Territoriales de Santé (CPTS), la mutualité française, mais aussi et surtout les professionnels eux-mêmes (pharmacies, professionnels libéraux, hôpitaux, structures médico-sociales, etc.).

En interne, nos collaborations sont centrées autour de la cellule ingénierie ID79, le pôle de l'Espace rural et des infrastructures (bâtiments et routes), la direction de l'Insertion et de l'habitat, la direction de l'Autonomie, etc.



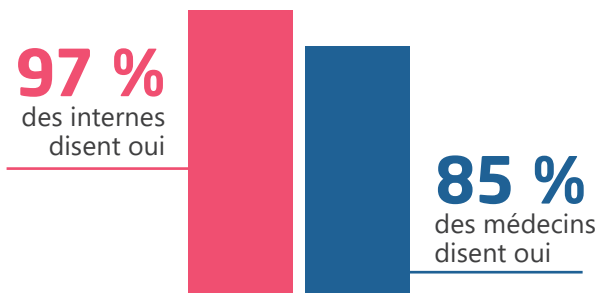
AXE 2 /

THÉMATIQUE : FAVORISER L'EXERCICE REGROUPÉ ET COORDONNÉ

Lors des entretiens, les professionnels ont exprimé s'être installés suite à une rencontre, un lien relationnel existant ou une bonne entente avec un autre professionnel. C'est l'élément clé qui rassure et qui permet d'accepter la prise de risque lors de son implantation. L'exercice regroupé et coordonné se développe énormément sur les territoires ; ce sont des conditions d'exercice qui attirent, sécurisent et impulsent une dynamique collective. Les dernières installations de professionnels en Deux-Sèvres se sont inscrites dans cet esprit, avec l'atout décisif de l'exercice coordonné notamment.

A cet exercice plus collectif du soin, il faut ajouter l'aspiration à une mixité des conditions d'exercice entre le statut libéral et le salariat. Un mi-temps en cabinet complété par un mi-temps en clinique ou en hôpital semble attirer particulièrement une part importante des nouvelles générations de professionnels de santé.

Estimez-vous que ces structures qui favorisent l'exercice coordonné (maisons de santé, centre de santé, CPTS, etc.) soient une bonne idée ?



La rencontre avec le Dr Untel m'a décidé... Sans lui je ne me serais jamais installé ici.

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SOUTENIR L'EXERCICE PLURI-PROFESSIONNEL | <ul style="list-style-type: none"> Aider à la création de bâtiments maisons de santé (financement et ingénierie) Accompagner et développer l'exercice coordonné Financer la coordination des contrats locaux de santé Financer la coordination des Maisons de santé pluri-professionnelles et des Communautés professionnelles territoriales de santé | Comité départemental de sélection / CD ARS / CPAM / Intercommunalités ARS / Intercommunalités CPAM |
| FACILITER LES MOBILITÉS ET L'ACCÈS AUX SOINS | <ul style="list-style-type: none"> Organiser l'accès aux soins non programmés et urgents Orchestrer les visites médicales communales | ARS / CPAM / CPTS / Etablissements de santé Communes / Intercommunalités |
| CONSTRUIRE DES TEMPS SALARIÉ-LIBÉRAL | <ul style="list-style-type: none"> Impulser la coordination entre les structures du territoire Favoriser l'exercice mixte ville et hôpital | CD / ARS ARS / CPAM |

AXE 2 /

THÉMATIQUE : SOUTENIR LES INNOVATIONS EN SANTÉ

Face aux enjeux de déplacement et au manque de professionnels dans certains territoires, la technologie offre de formidables opportunités pour accompagner le travail des médecins. Les innovations en santé peuvent ainsi favoriser la fluidité des parcours de soins comme les échanges entre professionnels et permettre des prises en charge rapides et complètes.

La télémédecine, qui englobe autant la téléconsultation, la téléexpertise, la télésurveillance, la téléassistance et la régulation médicale apparaît aujourd'hui comme un moyen à intégrer et à valoriser dans nos réflexions. Il est indispensable que les conditions techniques et numériques d'exercice soient un atout pour notre territoire et non un frein à l'installation.



Je devais reprendre le cabinet d'un vieux médecin, mais il avait une salle remplie de dossiers médicaux, il y en avait jusqu'au plafond. Je suis parti en courant de peur de devoir informatiser tout ça...



Même si aucun d'entre eux n'estime que la télémédecine peut remplacer une consultation.

Plus de 50 %

des internes la considère en partie comme un outil nécessaire aujourd'hui...

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| FOURNIR LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES NÉCESSAIRES À LA TÉLÉMÉDECINE | <ul style="list-style-type: none">○ Améliorer la connexion des cabinets○ Développer la télésanté | CD ARS / CPAM |
| AMÉLIORER LE MATÉRIEL NUMÉRIQUE | <ul style="list-style-type: none">○ Aider financièrement au déploiement de la télémédecine○ Se coordonner avec les structures équipées | ARS / CD |

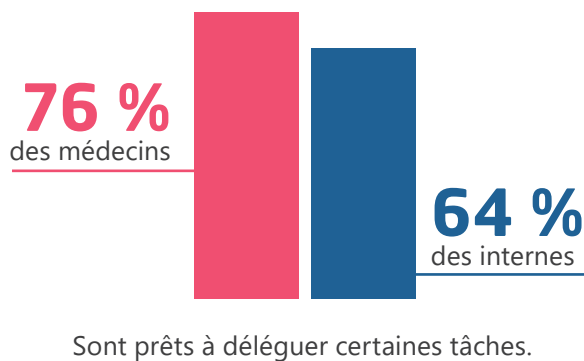


AXE 2 /

THÉMATIQUE : IMPULSER L'APPUI DES COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Les aides et les collaborations doivent permettre au professionnel de santé de se concentrer sur l'exercice du soin. Les tâches administratives, le secrétariat, certaines tâches médicales répétitives et d'autres missions peuvent aujourd'hui être effectuées par d'autres personnes.

Des initiatives existent, notamment les assistants médicaux financés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le recrutement de secrétaires, le déploiement des infirmières ASALEE, la pratique avancée ou l'organisation des remplacements apparaissent comme des éléments cruciaux pour favoriser les installations de médecins. Il convient donc d'accompagner et de développer ces dispositifs en Deux-Sèvres.



C'est un cercle vicieux... On a pas assez de médecins, donc on a encore plus de travail... Et ça fait fuir... On a besoin de congés, d'être remplacés, d'avoir le temps de créer du lien avec nos confrères...

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| DÉVELOPPER LA DÉLÉGATION DE TÂCHES ET LE DÉPLOIEMENT DES PRATIQUES AVANCÉES | <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et financer les Actions de Santé Libérale En Équipe (ASALEE) Accélérer le déploiement des infirmières en pratique avancée | CD / CPAM ARS / CPAM |
| DISPOSER DE COLLABORATEURS AUX MÉDECINS | <ul style="list-style-type: none"> Accompagner la formation de secrétaires médicales et d'assistants médicaux Financer les assistants médicaux | CD CPAM / ARS |
| FAVORISER L'EXERCICE DES REMPLAÇANTS | <ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'arrivée clés en main des remplaçants Financer une centrale de remplaçants | CD / Intercommunalités CD |

3

AXE 3

Le Département partenaire des institutions

FORMER & DÉVELOPPER : L'ATTRACTIVITÉ D'UN TERRITOIRE DE RECHERCHE & FORMATEUR

OBJECTIF

➤ Ce troisième axe a pour objectif de favoriser l'effervescence et l'émulation scientifique ainsi que la formation. Dynamiser, entretenir, impulser, coordonner la recherche et la diversification professionnelle apparaissent essentiels pour rendre le territoire attractif. Nos partenaires privilégiés dans le cadre de cet axe sont les institutions dans son sens large : les universités, les Unions Régionales des

Professionnels de Santé (URPS), les centres de formation, le Collège des généralistes enseignants et maîtres de stage (COGEM-PC), les pôles de recherche locaux, les hôpitaux, les lycées etc. En interne, nos collaborations seront centralisées avec le pôle Développement territorial et Éducation et notamment la direction de l'éducation et la mission enseignement supérieur.



AXE 3 /

THÉMATIQUE : PROMOUVOIR LA FILIÈRE MÉDICALE

Les métiers de la santé sont victimes de désaffection depuis plusieurs années. En réfléchissant sur le long terme et en considérant que les jeunes Deux-Sévriens reviennent souvent sur leur territoire d'origine lors de leur installation, il est important d'agir en matière de promotion de ces métiers auprès des lycéens et des collégiens.

Il apparaît aussi essentiel d'accompagner les étudiants en médecine par un rapport confraternel, ou encore par l'intermédiaire d'aides financières comme nous le faisons d'ores et déjà. Les liens avec les universités, le développement des études dans le champ médical mais aussi la tenue de formations dans le département permettraient d'améliorer ce lien au territoire avec le monde du soin et de la médecine.



61 %

des médecins répondants ont obtenu leur baccalauréat dans la région ou dans un département limitrophe au nôtre.



Je suis originaire des Deux-Sèvres, je voulais venir travailler ici, à proximité de mes proches et de ceux de mon conjoint.

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| FORMER EN DEUX-SÈVRES | <ul style="list-style-type: none">○ Créer une branche universitaire sur le territoire○ Développer le tutorat étudiant | Intercommunalités CDOM / MSP / CPTS |
| FINANCER LES ÉTUDES | <ul style="list-style-type: none">○ Financer les études (bourse de stage)○ Contrat d'engagement de service public | CD ARS |
| PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE LA SANTÉ | <ul style="list-style-type: none">○ Proposer des journées métiers en lycée | Intercommunalités / CD |

AXE 3 /

THÉMATIQUE : FORMER NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les Deux-Sèvres peuvent jouer un rôle dans le parcours de formation de futurs médecins. Par l'organisation de rencontres professionnelles tout d'abord, le département peut être le lieu de moments de compagnonnage, d'échanges scientifiques et de transmission des pratiques. La formation continue des professionnels est également un enjeu pour accompagner leurs parcours, faciliter leur exercice quotidien et construire leur carrière tel un projet professionnel en constante évolution.

Pour accueillir de futurs médecins dans le département, l'engagement des professionnels implantés dans la maîtrise de stage est cruciale. Il est aussi un levier intéressant contre la solitude de l'exercice et pour la confrontation des pratiques. La formation médicale continue permet elle aussi de s'inscrire dans des réseaux professionnels et de diversifier et dynamiser son exercice.



Au début je ne me sentais pas légitime. Maintenant j'apprends tellement avec les étudiants, peut être plus qu'ils apprennent avec moi... J'ai besoin de cette diversification de mon activité.



100 %

des dernières installations de médecins dans le département ont eu lieu suite à un stage qui s'est bien déroulé.

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| FAVORISER LES PROJETS DE FORMATION | <ul style="list-style-type: none">Accompagner dans les projets de formation | CD / Intercommunalités |
| ORCHESTRER LA FORMATION DES PROFESSIONNELS | <ul style="list-style-type: none">Organiser des formations sur le territoire (MSU, FMC, etc.) | CD / URPS / MSP / CPTS |



AXE 3 /

THÉMATIQUE : DÉVELOPPER LA RECHERCHE

La recherche est indissociable de l'exercice médical. Afin de cultiver les échanges et de d'alimenter la pratique des professionnels installés, le travail de recherche comme la diffusion de l'information scientifique sont essentiels.

A ce titre, de nombreux outils peuvent être activés : l'animation de réseaux locaux, les projets de santé, le lien avec les laboratoires, les universités comme les entreprises du secteur ou encore le développement d'outils d'information, l'organisation de débats scientifiques médicaux. Il s'agit là de clés pour améliorer l'attractivité de notre territoire aux yeux des professionnels de santé.



53 %

des médecins installés répondants ont obtenu leur diplôme à l'université de Poitiers et pourtant seulement

26 %

ont encore des liens avec l'université



J'ai fait ma thèse sur les facteurs liés à l'installation des médecins... J'adore en parler avec les confrères que je rencontre... Partager notre vision des choses ça permet de réfléchir aux solutions chacun à notre niveau.

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| CRÉER ET DÉVELOPPER LES PROJETS DE SANTÉ | <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets de santé Rapprocher les services de soins et la population | CPTS ARS / Établissements de santé / MSP /CPTS |
| PROMOUVOIR LES ATOUTS DU TERRITOIRE | <ul style="list-style-type: none"> Associer les entreprises pour l'innovation en santé Recourir à la plateforme territoriale d'appui aux médecins pour les situations complexes | CD / Entreprises ARS / PTA |
| IMPULSER LES ÉCHANGES ET LES CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES | <ul style="list-style-type: none"> Présenter et diffuser les thèses de médecine | CD / Intercommunalités / Universités |

4

AXE 4

Le Département partenaire des acteurs institutionnels

COORDONNER & COMMUNIQUER : VISIBILITÉ D'UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE SANTÉ

OBJECTIF

➤ L'objectif est d'organiser, de simplifier, de synthétiser les démarches mais aussi de créer et dynamiser un véritable écosystème départemental et local de la santé. La communication entre les différents acteurs de la santé est essentielle pour construire ensemble un accompagnement

cohérent et complet.

Ainsi, cet axe propose de poursuivre les échanges entrepris et les pérenniser dans le temps afin de coordonner une action collective, créer une intelligence territoriale avec des interlocuteurs personnalisés et identifiés.



AXE 4 /

THÉMATIQUE : ÉCHANGER, ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

La construction de ce plan a illustré toute la nécessité d'instaurer une concertation locale permanente dédiée à la question de la démographie des professionnels de santé. L'organisation de notre système de santé local implique de nombreux acteurs très différents (habitants, professionnels de santé, élus, administrations) et est connectée à une multitude de problématiques (service à la population, aménagement du territoire, attractivité...).

C'est pour cette raison que le dialogue instauré doit perdurer pour écouter et accompagner au mieux chaque protagoniste afin de mener ainsi une politique la plus efficace possible pour le territoire deux-sévrien.



1

rencontre par mois avec les coordinateurs territoriaux



32

entretiens ont été réalisés avec des professionnels à ce jour et 16 d'entre eux sont actuellement accompagnés



12

collectivités sont aujourd'hui accompagnées et conseillées sur l'installation de professionnels



Partager et diffuser les clés et les solutions ...

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| CRÉER UN ÉCO-SYSTÈME TERRITORIAL FAVORABLE | <ul style="list-style-type: none">○ Créer une cellule d'accompagnement des maires○ Organiser des temps d'échanges mensuels avec les coordinateurs territoriaux | CD / Intercommunalités |

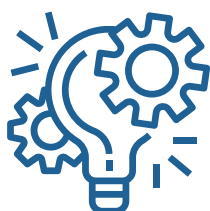
AXE 4 /

THÉMATIQUE : MOBILISER, COMMUNIQUER ET COORDONNER

La répartition des compétences entre les différents acteurs publics, tout comme la diversité des enjeux locaux en matière de santé nécessitent une coordination pérenne. Celle-ci doit permettre à la fois de piloter ce plan d'actions à l'échelle départementale avec un souci d'équilibre territorial, mais aussi d'accompagner les professionnels et les collectivités de façon transversale et globale. A l'image d'autres départements engagés dans une démarche similaire, ce copilotage collectif est la clé de voûte de cette politique volontariste.



Si tout le monde travaillait de concert pour les installations des professionnels, ce serait beaucoup plus simple pour nous ...



78

acteurs invités et représentés au comité de pilotage (collectivités, établissements, structures professionnelles, associations, universités, etc.)



1

groupe de travail avec les partenaires se réunit chaque mois

| Leviers | Actions concrètes envisagées | Pilotes |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| COPILOTAGE MULTI PARTENARIAL | <ul style="list-style-type: none">Organiser des comités de pilotage | CD |
| | <ul style="list-style-type: none">Animer des groupes de travail avec les acteurs de la santé | CD - ARS - CPAM - CDO |
| | <ul style="list-style-type: none">Tenir un comité départemental de démographie des professions de santé et de sélection des projets d'exercice coordonnés | Préfecture - ARS |

ABRÉVIATIONS

- o CD : Conseil départemental
- o ARS : Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (délégation départementale)
- o CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- o CDO : Conseils Départementaux des Ordres
- o CDOM : Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
- o CLS : Contrat Local de Santé
- o URPS : Unions Régionales des Professionnels de Santé Libéraux
- o COGEM-PC : Collège des Généralistes Enseignants et Maîtres de Stage Poitou-Charentes
- o ZIP : Zone d'Intervention Prioritaire
- o ZAC : Zone d'Accompagnement Complémentaire
- o MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle
- o CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- o ASALEE : Actions de SANTé Libérale En Equipe
- o IPA : Infirmière en Pratique Avancée

Département des Deux-Sèvres

Mail Lucie Aubrac - CS 58888
79028 NIORT CEDEX
Tél. : 05 49 06 79 79

Rédaction : PDS / Natacha False
Conception et réalisation : Service Communication
Janvier 2021

En collaboration avec :

